

**AFERA**  
Association des fonds  
d'entretien routier africains



**ARMFA**  
African Road Maintenance  
Funds Association

*Association Etrangère autorisée par Arrêté N°000322/A/MINATD/DAP/SDLP/SAC du 23 septembre 2004*

# **COMPTE RENDU DE LA TROISIEME REUNION DU GROUPE FOCAL AFRIQUE DE L'OUEST DE L'AFERA**

Niamey du 09 au 11 août 2010



Immeuble SNI 13<sup>e</sup> étage, BP : 6221 Yaoundé, Cameroun  
Tel: + (237) 22 22 47 52/22 22 09 27/96 04 14 01 Fax: + (237) 2222 47 89  
[armfa@armfa.org](mailto:armfa@armfa.org) [www.armfa.org](http://www.armfa.org)

La troisième réunion du groupe focal "Afrique de l'Ouest" de l'Association des Fonds d'Entretien Routier (AFERA) s'est tenue à Niamey, au Niger, les 09, 10 et 11 août 2010.

Les Délégations du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger et du Sénégal, ont pris part aux travaux. Le Cap Vert, le Togo, la Guinée Conakry et le Ghana absents se sont excusés.

Après la cérémonie d'ouverture présidée par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Équipement du Niger, un bureau de séance a été mis en place pour la conduite des travaux. Il est composé de :

Président : Madame MAYAKI Hadjara SOUNA Directrice CAFER Niger  
Secrétaire : Monsieur FOFANA SIANDOU Directeur Général FER Côte d'Ivoire  
1<sup>er</sup> Rapporteur : Monsieur NAROUAH Abdou Moussa CAFER Niger  
2<sup>ème</sup> Rapporteur : Monsieur Pierre SENE FER Sénégal

L'ordre du jour de la réunion adopté par les membres a permis de traiter les différents points suivants:

1. Evolution des FER vers des FER de 2ème génération : point des réformes ;
2. Partage d'expériences entre les membres du groupe focal sur la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu ;
3. Révision des textes de l'AFERA (Statuts et Règlement Intérieur) ;
4. Divers

La rencontre visait entre autres objectifs (i) d'assurer des échanges d'expériences réciproques, (ii) de poursuivre le partage des bonnes pratiques dans les différents pays et (iii) de préparer la prochaine Assemblée Générale qui doit approuver les nouveaux textes de l'AFERA.

Ainsi, les participants n'ont-ils ménagé aucun effort pour discuter de manière approfondie des différentes questions. Il en a résulté les résolutions et recommandations déclinées ci-après :

## **1. EVOLUTION DES FER VERS DES FER DE 2ème GENERATION: POINT DES REFORMES**

Les discussions ont porté sur l'état d'évolution de s FER tant au plan de l'organisation et du fonctionnement qu'au plan institutionnel. Les participants ont noté que dans l'ensemble des pays, les bases juridiques qui sous-tendent la création des FER sont solides. Partout, des progrès ont été réalisés au plan institutionnel. Les audits techniques et financiers sont effectifs dans tous les FER . En dehors de quelque rares cas, les ressources sont reversées directement dans les comptes bancaires des FER et ne transitent plus par le Trésor Public.

La réunion de Niamey recommande néanmoins que les pays poursuivent leurs efforts pour la réalisation des actions à même d'assurer la mutation vers les fonds

routiers de 2<sup>ème</sup> génération. A ce titre, les FER ont émis clairement deux vœux devant permettre d'une part de s'assurer de l'effectivité des travaux et d'autre part d'optimiser les ressources financières : (i) la mise en place d'un Service Technique au sein des FER (ii) l'augmentation des ressources des FER par la diversification des sources de revenus et l'élargissement de l'assiette de la redevance d'usage de la route (RUR). La réunion encourage également la mise en concession des activités de pesage et de péage.

## **2. NECESSITE DU CONTROLE DE LA CHARGE A L'ESSIEU**

Les participants ont déploré la dégradation accélérée des réseaux routiers du fait des véhicules en surcharge dans l'ensemble des pays. Ils ont pris acte du niveau de mise en œuvre assez diversifié de la feuille de route issue de la réunion des ministres en charge des infrastructures et du transport des pays de l'UEMOA et relative au contrôle de la charge à l'essieu. Toutefois dans tous les pays des démarches sont entreprises pour la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu. La réunion a noté un besoin de volonté politique pour accompagner l'application de cette feuille de route et la nécessité pour les pays côtiers d'accélérer le processus de mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu. Les participants recommandent que : (i) les pays poursuivent les efforts pour l'exécution, dans les délais prescrits, des actions programmées dans la feuille de route relative à la mise au contrôle de la charge à l'essieu (ii) qu'il soit pris en compte dans les nouveaux projets routiers la construction de postes de contrôle et/ou l'acquisition de pèse-essieu mobiles pour soulager les budgets des FER.

La réunion a également souhaité que les mesures d'accompagnement destinées à faciliter l'acceptation et la mise en œuvre des actions prévues dans la feuille de route par les transporteurs et les conducteurs routiers, soient favorablement examinées par les pouvoirs publics et la communauté des bailleurs de fonds. D'autant plus que la mise en application effective du contrôle de la charge à l'essieu, constitue dans bien des cas, une conditionnalité pour la mobilisation des financements de nouveaux projets routiers notamment dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED.

## **3. REVISION DES TEXTES DE L'AFERA (Statuts et Règlement Intérieur)**

Les participants ont échangé sur les textes actuels de l'Association et proposé des amendements. Ceux –ci seront transmis au Bureau Exécutif au titre de la contribution du Groupe Focal Afrique de l'Ouest pour l'examen des textes à la prochaine Assemblée Générale.

Concernant les Statuts, après échanges, la réunion a retenu les principales propositions suivantes :

- 1- Des langues officielles de l'Association : désormais les langues officielles de l'Association sont les langues officielles des membres ;
- 2- Prévoir un nouvel article pour préciser les conditions d'adhésion à l'Association ;

- 3- Création d'un poste de Trésorier dans le bureau et suppression du poste de Commissaire aux Comptes ;
- 4- Ajouter les Groupes Focaux parmi les organes de l'Association ;
- 5- Rendre électif le poste de Président de Groupe Focal, son mandat étant aligné sur celui du Bureau Exécutif ;
- 6- Institution d'un audit financier et comptable annuel des comptes de l'AFERA par un ou des auditeurs indépendants ;
- 7- Définir la qualité de membre associé ;
- 8- La Présidence de l'Association doit être désormais tournante par langue officielle ;
- 9- Les résolutions d'Accra 2006 relatives à l'institutionnalisation du Poste de Secrétariat Permanent ont été jugées non pertinentes. En conséquence la réunion propose la suppression de ce poste. Le Secrétariat de l'Association devra désormais être assuré par le Président.

Concernant le Règlement Intérieur, la réunion propose :

- 1- Toutes propositions de modifications ou d'amendements des Statuts devront être naturellement prises en compte dans le nouveau Règlement Intérieur ;
- 2- Les Présidents des Groupes Focaux ne doivent pas être cooptés dans le Bureau Exécutif pour des besoins d'efficacité ;
- 3- Organiser les Groupes Focaux notamment par la mise en place d'un petit bureau pour les rendre plus opérationnels ;
- 4- Préciser que les pays abritant le siège devra mettre à la disposition de l'Association un local pour son fonctionnement ;
- 5- Le montant des cotisations est maintenu à son niveau actuel ;
- 6- Le Président devra désormais signer un acte d'engagement à respecter les dispositions réglementaires qui régissent l'Association.

Les problèmes de forme ont été pris en compte dans les documents qui seront transmis au Bureau Exécutif comme contribution du Groupe Focal Afrique de l'Ouest. Les propositions d'amendements et de modifications, en annexe, font partie intégrante du présent compte-rendu.

#### **4. DIVERS**

Les principaux points inscrits en divers sont :

- Proposition de thèmes pour l'Atelier Technique à tenir lors de la prochaine Assemblée Générale ;
- Examen du Dossier de Participation ;
- Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle du Groupe Focal .

#### **Proposition de thèmes pour l'Atelier Technique**

Après échanges deux thèmes principaux ont été retenus par la réunion :

Thème 1 : Outils, Mécanismes et Moyens pour un Entretien Routier efficace et performant ;

Thème 2 : Quels rôle et place pour les FER dans la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu ?

Le Directeur Général du FR du Bénin a été choisi pour préparer la communication sur le thème n°1 « Outils, Mécanismes et Moyens pour un Entretien Routier efficace et performant ».

Pour ce qui concerne le thème n°2 « Quels rôle et place des FER dans la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu », la Directrice Générale de la CAFER du Niger a été choisie pour préparer la communication.

### **Examen du dossier de participation**

Sur la matrice IGR, la réunion a retenu que les différents pays transmettent leurs observations au Chef de File du Groupe Focal quia été mandaté pour les transmettre au Bureau Exécutif.

### **Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle du Groupe Focal**

A l'unanimité, les membres du Groupe focal ont demandé aux FER de la Côte d'Ivoire d'accueillir la 4<sup>ème</sup> réunion du Groupe focal « Afrique de l'Ouest » de l'AFERA, qui est prévue pour se tenir entre les mois de Mai à Août 2011. La délégation ivoirienne a apprécié l'honneur qui lui est fait et a accepté cette proposition.

Au terme de leurs travaux, les délégations présentes à la réunion de Niamey, ont décidé à l'unanimité d'adresser une motion de remerciement aux autorités de la République du NIGER pour l'accueil et la qualité de l'hospitalité qui leur ont été réservés durant leur séjour à Niamey.

Par ailleurs, les délégations présentes ont félicité la CAFER pour la parfaite organisation de la réunion.

Fait à Niamey, le 11 août 2010